



Le grand
débat national

L'organisation de
l'État et des
services publics

GRAND DEBAT NATIONAL

Thème 2- Organisation des services publics

Evolution des effectifs de la fonction publique (Etat et collectivités locales)

Les effectifs de la fonction publique d'État (hors ministère de la défense, mais gendarmerie incluse) atteignent 1 102 agents en janvier 2018 contre 1 214 en 2011, soit une baisse d'environ 9 %. Environ 57 % (soit 630 agents) travaillent à Foix. Les effectifs de la fonction publique territoriale (département, communes, intercommunalités) ont augmenté d'environ 8 % entre 2011 (3 847 agents) et 2016 (4 165 agents).

L'enseignement en Ariège

A la rentrée scolaire 2018 le département scolarise 11 505 élèves du 1er degré, soit 376 de moins qu'en 2016 (11 881). Les élèves sont répartis dans 161 écoles dans lesquelles exercent 682 professeur(e)s des écoles publiques. La moyenne par classe est constante depuis 2016 (environ 21 élèves). Elle se situe entre 17 et 18 élèves par classe dans les écoles de haute montagne ou sur le secteur de Lavelanet (éducation prioritaire).

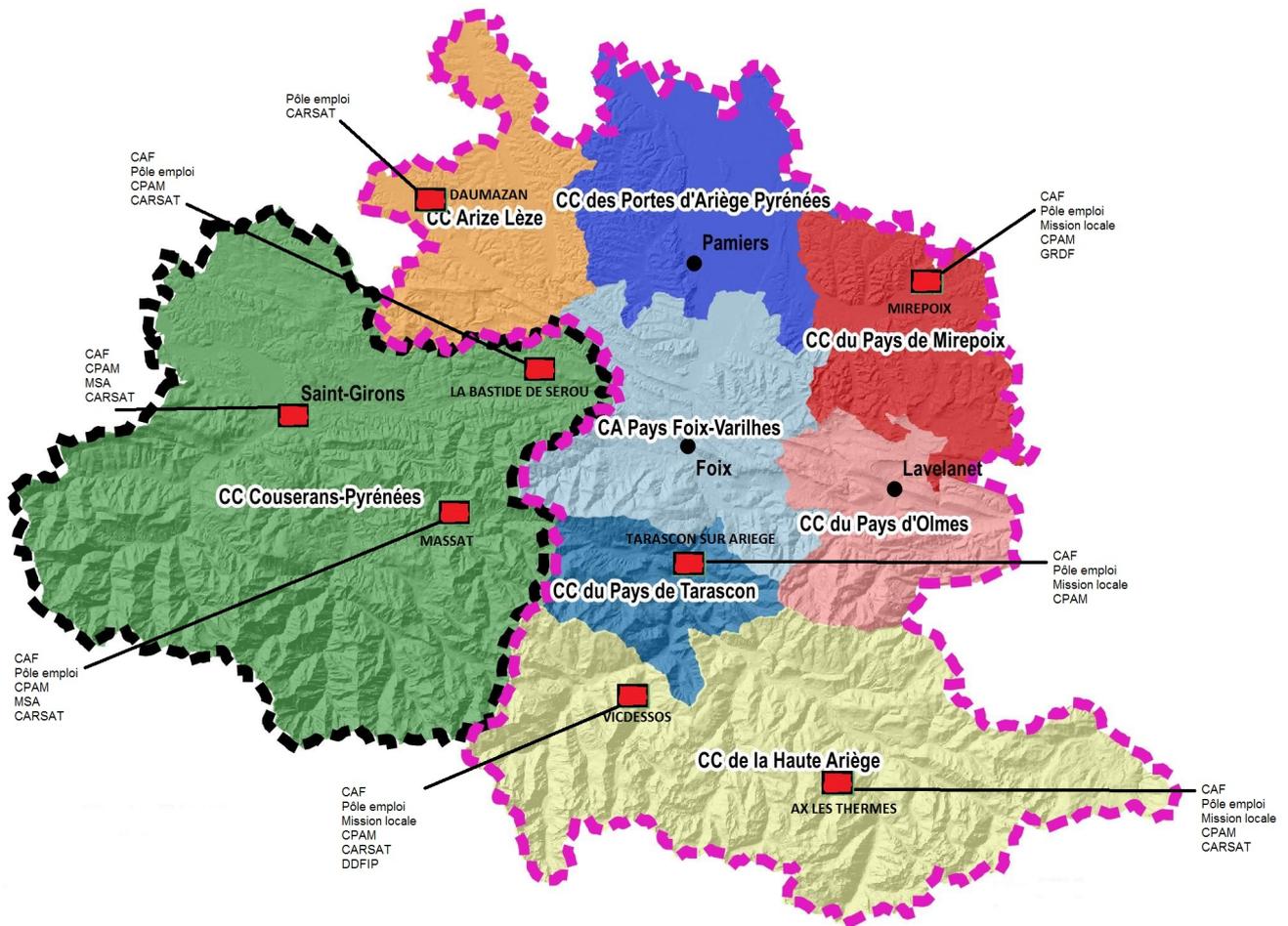
Dans le second degré environ 10 677 élèves sont répartis dans 24 établissements (collèges, lycées généraux, lycées professionnels...). Environ 56 % sont des collégiens. Le taux de réussite s'élève à environ 91 % pour le bac général, 90 % pour le bac technologique et 79 % pour le bac professionnel. Hormis pour le bac pro (89 %), les taux de réussite sont quasiment identiques à ceux enregistrés au niveau national en 2018.

Les maisons de services au public

Sous l'impulsion de l'Etat et en partenariat avec les collectivités locales et La Poste, les maisons de services au public (MSAP) offrent désormais des prestations (Pôle emploi, caisses d'assurance-maladie, retraite, allocations familiales, impôts, etc...) en un espace unique, notamment en zones rurales. À ce jour plus de 1 200 MSAP sont implantées sur le territoire national. Ce réseau est en constante évolution pour répondre aux enjeux d'accès aux services de proximité pour les citoyens.

Le développement de ces structures connaît un franc succès en Ariège où sont ouvertes 8 Maisons de services au public depuis 2016, réparties sur l'ensemble du département (Vicdessos, Daumazan-sur-Arize, La Bastide-de-Sérou, Ax-les-Thermes, Massat, Mirepoix, Tarascon-sur-Ariège, Saint-Girons).

Les MSAP dans le département



L'organisation hospitalière

Comme dans de nombreux départements ruraux, faciliter l'accès aux soins est une priorité pour l'Etat. Le Plan du Gouvernement pour l'égal accès aux soins dans les territoires propose des solutions spécifiques identifiées par les acteurs de la santé, les élus locaux et les patients. Il est construit et mis en oeuvre avec les agences régionales de santé et leurs partenaires.

L'Ariège dispose de deux centres hospitaliers. Le CHIVA d'une capacité de 389 lits et le CHAC (339 lits). Ces deux établissements prennent en charge le patient dans de nombreuses spécialités (chirurgie obstétrique, chimiothérapie, psychiatrie, maternité...).

Pour faciliter l'installation de médecins dans des zones sous-dotées, depuis 2010, l'Etat aide financièrement les collectivités locales pour construire des maisons de santé pluridisciplinaires (MSP). Les subventions représentent environ 50 % de l'investissement.

7 MSP fonctionnent actuellement (Mirepoix, Ax-les-Thermes, Bastide de Sérou, Vicdessos, Seix, Oust, Castillon) et 3 projets sont en cours (Prat-Bonrepaux, Saint-Girons, Tarascon-sur-Ariège).